

BULLETIN DE PARTICIPATION

Au concours photo « Regards sur Geysans »

- 4 photos numériques maximum
- ayant pour thème une vision personnelle et originale de la commune
- au format .jpg (ou jpeg) ou pdf et dans leur résolution d'origine (non redimensionné)
- dépôt des photos sur la page <https://geyssans.fr/concours-photo-2019/> ou en mairie sur clé USB, **accompagné du présent bulletin**
- date limite du dépôt : 9 septembre 2019
- remise des prix le 15 septembre 2019

Nom : Prénom :

Mail : Téléphone :

Nombre de photos déposées : Noms ou numéros des fichiers
-
-
-
-

Mode de dépôt : envoi sur la page du site dépôt en mairie

J'ai lu et j'accepte le règlement.

Fait à, le / /

Signature



pausephoto

Mairie ouverture du secrétariat :
Lundi de 14h à 18h / Jeudi de 14h à 19h / Vendredi de 13h à 16h

Contacts :
06 16 46 60 93 ou 06 83 29 25 98